REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DIRECTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES FINANCEMENTS VERTS

DISCOURS DE MONSIEUR ALIOU GORI DIOUF,

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE.

À l'occasion du sommet des Leaders de la trente-et-unième session de la Conférence des Parties (COP31) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Antalya, Türkiye - le 17 Novembre 2026

Monsieur le Président de la COP31 ;

Monsieur le Président des négociations de la COP31 ;

Monsieur le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Au nom du Sénégal, j'exprime notre gratitude au Gouvernement et au peuple de la Türkiye pour leur accueil chaleureux à Antalya.

Mesdames et Messieurs ;

Nous allons quitter Antalya avec, pour s'en féliciter, un premium stratégique. Il s'agit de reconnaître que l'intelligence collective constitue un atout pour la survie de notre planète. Nous voyons tous, que le climat change, mais le constat suffit-il ? Quand une crise aussi sérieuse nous affecte sans exception, il est important de coordonner nos efforts pour mieux agir. Oui, il faut négocier et cela ne veut pas dire que les pays qui subissent viennent pour quémander.

Les principes peuvent rester les mêmes, mais aucune solution n'est à copier comme telle ; soyons capables de mesurer ensemble, comprendre ensemble et agir selon nos réalités. L'Afrique ne veut plus répondre aux transitions qui lui sont imposées, elle veut les façonner. Pour nous, s'adapter, c'est refuser la fatalité et choisir de tenir debout : bâtir des systèmes de production et des écosystèmes résilients, protéger nos communautés et leurs moyens d'existence, et préserver l'avenir de nos enfants. Face à cette urgence, le Sénégal, Pays sahélien, affrontons les

inondations annuelles, la sécheresse, l'érosion côtière, la montée du niveau de la mer et la dégradation de ses bases productives: porte trois priorités.

Premièrement, financer l'adaptation et les pertes et dommages. Le triplement du financement de l'adaptation doit cesser d'être une promesse. Ce financement relève de la justice climatique et ne doit pas alourdir la dette des pays vulnérables. Je salue l'opérationnalisation du BIM sous le fonds pour les pertes et préjudices et reconnais amplement la nécessité de fournir les ressources crédibles pour les communautés et les territoires dévastés.

Deuxièmement, des financements prévisibles pour la transition énergétique et les CDN. Dans notre sous-region l'Afrique de l'Ouest, pres de 60 % de la population n'a pas accès à l'électricité. Au Sénégal, les énergies renouvelables atteignent déjà 27 % de la puissance électrique, vers l'objectif de 40 % en 2030. Cet engagement pour les énergies renouvelables renforce nos efforts sur les technologies les plus sobres en carbone. Notre CDN 3.0 est validée, cependant, sans financements prévisibles et accessibles, ses cibles resteront hors de portée.

Troisièmement, des marchés carbone intègres, véritable levier de financement pour l'Afrique. L'article 6 doit mobiliser des ressources additionnelles au service de nos économies, à partir de réductions d'émissions réelles, mesurables et vérifiables, sans double comptage. Les pays les moins avancés doivent pouvoir y accéder pleinement, grâce au renforcement des capacités et à la simplification des méthodologies. Les pays développés doivent combler le déficit d'infrastructure sous l'article 6,2 parce qu'il garantit la transparence, l'intégrité environnementale ;

également, la promotion du marché sous l'article 6,4 doit être effective pour accompagner la mise en œuvre des CDN.

Nous quittons Antalya avec une seule question : combien de temps faut-il pour que le financement de l'adaptation arrive sur le terrain auprès des communautés qui se lassent des promesses non tenues ? On ne peut pas demander à un pays qui se noie de s'endetter pour payer l'inondation provoquée par d'autres.

Antalya doit tenir la promesse d'une solidarité climatique devenue réalité. L'histoire ne retiendra pas nos discours : elle jugera nos décisions.

Je vous remercie.